

## L'AGENT TERRITORIAL SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES

### Missions du poste :

L'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (Atsem) appartient à la communauté éducative. Il/elle assiste l'enseignant pour l'accueil et l'hygiène des enfants (aide pédagogique). Il/elle assure aussi la propreté des locaux et du matériel de la classe (aide technique).

### Activités et tâches principales du poste :

- Aide à l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie
- Surveillance de la sécurité et de l'hygiène des enfants
- Assistance de l'enseignant dans la préparation et/ou l'animation des activités pédagogiques
- Aménagement et entretien des locaux et des matériaux destinés aux enfants
- Accueil avec l'enseignant des enfants et des parents ou substituts parentaux
- Éventuellement, encadrement des enfants avant, pendant et après le repas

### Relations fonctionnelles :

- **En interne à la collectivité :**

- Collabore avec les agents de la collectivité (ATSEM, animateur, secrétaire de mairie...)
- Échange des informations avec le Maire

- **En externe à la collectivité :**

- Relations quotidiennes avec les parents et les enfants
- Collaboration directe et quotidienne avec l'enseignant

## Exigences requises :

- Diplômes requis :

- CAP Petite enfance

- Savoirs et savoir-faire :

- Identifier les besoins des enfants à partir de 2 ans
- Accompagner l'enfant dans ses apprentissages scolaires au quotidien et l'apprentissage de son autonomie
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité
- Assurer la sécurité des enfants lors des déplacements pendant le temps scolaire,
- Préparer des supports pédagogiques selon les consignes de l'enseignant
- Participer et/ou animer des activités sous la responsabilité de l'enseignant
- Fabriquer des éléments éducatifs simples
- Appliquer le protocole d'entretien
- Gérer les matériels éducatifs et le stock des produits d'entretien
- Mettre en œuvre un programme de travail en fonction des besoins des enfants de la collectivité

- Savoir-être :

- Qualités relationnelles avec les enfants et les enseignants
- Adaptabilité et polyvalence
- Patience
- Pédagogie

## Rubriques complémentaires:

Cadre statutaire :

*Catégorie :* C

*Filière :* sociale

*Cadres d'emplois :* Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles

Code Rome:

K1303

Santé et sécurité au travail:

- Organisation du travail et environnement de travail
  - Travail au sein d'une école maternelle, d'un regroupement pédagogique ou d'une structure "passerelle"
  - Horaires réguliers, fixés par la collectivité avec amplitude variable en fonction des événements (fêtes d'écoles, réunions, conseils d'école, etc.)
  - Travail en équipe
- Obligations réglementaires
  - Respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité
  - Suivi médical
  - Sensibilisation et formation

- Risques existants
  - Chimique
  - Biologique
  - Bruit
  - Manutention manuelle de charges
  - Postures contraignantes
  - Chute de plain-pied
  - Chute de hauteur
  - Accueil du public
  - Risque routier

Indicateurs d'appréciation des résultats :

- Fiches d'évaluation envoyées systématiquement après chaque intervention.